



LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE ANTOINE LOMET, AVENUE D'ITALIE,
47000 AGEN. LYCÉE ADAPTÉ AUX
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

PUBLIC CONCERNÉ

*BPJEPS spécialité « animateur »
mention « animation sociale »,
Agen*
Demandeurs d'emploi
Futurs apprentis
Reconversions

PRÉ-REQUIS

*BPJEPS spécialité « animateur »
mention « animation sociale »,
Agen*
Être titulaire d'une attestation de
formation relative au secourisme
en cours de validité (PSC1, SST,
AFGSU....)



bpjeps animation sociale

Être capable de justifier d'une
expérience d'animateur
professionnel ou non auprès de
tout public d'une durée minimale
de 200h au moyen d'une
attestation délivrée par la ou les
structures d'accueil.

DÉBUT DE LA FORMATION

09/09/2024

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage
- Financement Région
- Habilitation Service Public HSP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

BPJEPS spécialité « animateur » mention « animation sociale », Agen
Former des professionnels capables d'exercer une action de prévention et
éducative de proximité. Concevoir un projet d'animation sociale en lien avec une
équipe
pluridisciplinaire
Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement
de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la
personne
Encadrer des actions d'animation sociale
Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement

CONTENU DE LA FORMATION

BPJEPS spécialité « animateur » mention « animation sociale », Agen
BPJEPS spécialité animateur mention animation sociale
Diplôme d'Etat de niveau 4 du [Ministère délégué auprès du ministère](#)
de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Formation alternant des périodes en centre de formation et des périodes de
stage en entreprise.
4 unités de compétences à valider :
UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de
la structure
UC3 : conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaires pour mettre en œuvre
des actions d'animation sociale
*possibilité de valider par unité de compétences
Projet transversal tout au long de la formation construit par les apprenants
(thématique autour du harcèlement, des discriminations)
Modules connexes : outils numériques / développement durable / citoyenneté /
égalité hommes-femmes

CONDITIONS DE FORMATION

BPJEPS spécialité « animateur » mention « animation sociale », Agen
Une pédagogie active et participative où l'engagement et la participation
des apprenants est encouragée
Une pédagogie positive centrée sur la reconnaissance et la valorisation des
acquis
Une pédagogie progressive
Une pédagogie qui permet le transfert des savoirs des professionnels :
l'intervention des professionnels et/ou d'organisations professionnelles
auprès des usagers alternant l'individuel et le collectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

BPJEPS spécialité « animateur » mention « animation sociale », Agen
1. Dossier professionnel
2. Projet professionnel
3. Entretien avec un jury professionnel
4. Possibilité de valider un/des blocs de compétences

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54



CONDITIONS D'ADMISSION

Prescriptions pour les demandeurs d'emploi par le conseiller ou auto-prescriptions sur le site [Cmaformation](#), entretien individuel
Dossier de candidature pour les autres publics, entretien individuel

PROFIL DES INTERVENANTS

Professionnels du monde de l'animation et formateurs expérimentés

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54